

## LE PROJET PAYSAGER

La Richesse du projet « paysager » est liée à la biodiversité proposée dans les essences végétales.

Au niveau des séquences paysagères urbaines, dans le secteur central de Saint-Raphaël, quartier bâti au 19ème siècle à la Belle époque, cette période a permis l'introduction d'essences végétales exotiques qui sont devenues depuis 150 ans emblématiques de la Côte d'Azur. Cette végétation d'origine exotique fait partie de notre patrimoine végétal culturel.

Les essences exotiques comme les essences locales sont adaptées aux conditions climatiques extrêmes. En ce sens, elles participeront à limiter la consommation d'eau d'arrosage. Toutes les essences sont sélectionnées sur leur capacité à résister aux conditions maritimes, ventées et exposées aux embruns.

Pour les 20 essences végétales arbustives et vivaces développées sur ce projet, la très grande majorité est méditerranéenne, elles représentent 75% des espèces sélectionnées résistantes à la sécheresse et aux conditions maritimes.

La structure du projet paysager se développe sur deux axes majeurs :

- Une couverture végétale sur le boulodrome capable de filtrer la lumière et offrir une protection solaire aux boulistes qui désirent jouer à l'ombre. Un alignement de platane trouve racine dans une forte épaisseur de terre (1,50m), sur la dalle haute du parking. Chaque arbre peut ainsi disposer d'un volume de terre végétale significatif de 10 à 12m<sup>3</sup> chacun. Ces platanes auront déjà atteint une croissance certaine au moment de leur plantation sur le boulodrome. L'effet d'ombrière commencera déjà à être garanti à la livraison du projet.
- Afin de récupérer le dénivelé naturel entre le nord et le sud de la Place de la République, un travail de jardinière séquencées rompt la rigidité qu'aurait engendré un simple mur de soutènement. La transition entre la rue de la République et le parvis situé 1,70m plus haut se fait donc en douceur et de manière harmonieuse. Un jeu d'emmarchements et de rampes à destination des personnes à mobilité réduite s'intercale dans ces jardinières. Les espèces végétales susmentionnées constitueront une strate végétale basse très qualitative.

## LES MATERIAUX – L'ASPECT CONSTRUCTIF

Afin d'assurer une atmosphère contemporaine emprunte de légèreté, le projet propose des matériaux de qualité de teinte relativement claire.

Les bordures des jardinières sont en béton préfabriqué de teinte ton sable clair (calcaire).

Les revêtements de sol sont en béton désactivé pour les trottoirs, et en pierre naturelle pour les bordures, les emmarchements et le parvis. Ton sable également.

Le bâtiment est construit en structure béton / métal, organisé sur un alignement de poteaux filigranes, profilés de telle manière qu'ils captent les ombres différemment selon l'heure de la journée. Ces éléments sont peints en blanc cassé sablé. La couverture en aluminium laqué est revêtue par cette même finition. Des percements dans la toiture filtrent la lumière naturelle sur les auvents. Les faces de ces percements sont peintes en orange foncé.

Les menuiseries extérieures (châssis fixes, fenêtres et portes) sont en aluminium laqué au four, ton gris argent poudré (sans reflets).



## PC 4-1c

### NOTICE DE PRESENTATION

date : 13/04/2023

échelle :

indice :



Maître d'ouvrage :

Ville de Fréjus

Architecte :

Jean-Pascal CLEMENT  
Architecte D.P.L.G  
725, Avenue de Valescure  
83700 SAINT-RAPHAEL  
04.94.95.19.15  
jpc@jpcarchi.com

